

C O P I E

Paris, le 29 Janvier 1944

Mon Cher Président et Ami,

A mon retour des Réunions de Zone Libre, j'ai trouvé une lettre de M. l'Ambassadeur de France, Délégué Général du Gouvernement français dans les territoires occupés concernant l'évacuation des communes situées au bord du camp de Coetquidan.

Cette lettre que je vous adresse ci-joint ne laisse malheureusement aucun espoir pour l'avenir et explique la récente note transmise par M. le Préfet du Morbihan à Messieurs les Maires intéressés.

Avec mes regrets que notre intervention n'ait pas eu de meilleurs résultats, je vous prie de croire, Mon Cher Président et Ami, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

R. V. MANAUT

M. de CLERVILLE



3, RUE DE LOGELBACH, XVII<sup>E</sup>

CARNOT 55-66

Paris, le 10 Février 1944

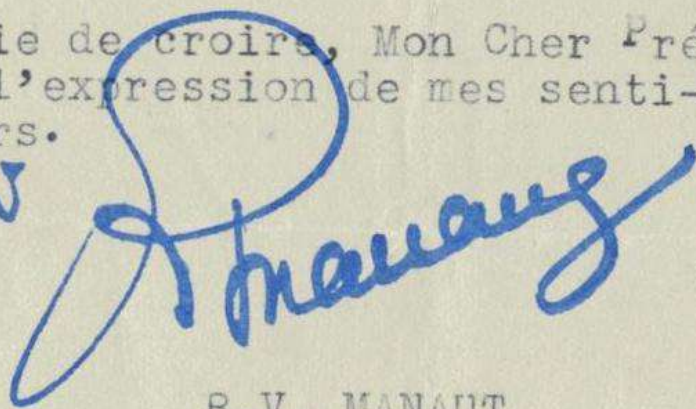
Mon Cher Président et Ami,

Je reçois votre lettre du 7 courant concernant l'évacuation des communes autour du camp de Coetquidan.

Je vous adresse ci-joint la note émanant de M. SAURY qu'effectivement ma secrétaire a omis de joindre à ma lettre du 1er Février. D'autre part je vous adresse copie de ma lettre du 29 Janvier et des pièces qui étaient jointes, lettre que la poste aura sans doute égarée.

Je vous prie de croire, Mon Cher Président et Ami, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Amicalement*



R.V. MANAUT

M. de CLERVILLE



COMITÉ D'ORGANISATION  
DE L'INDUSTRIE DES CONSERVES DE POISSONS

Loi du 16 Août 1940 - Décret du 3 Mars 1941

SIÈGE & SECRÉTARIAT

NANTES

18, Rue de l'Arche-Sèche

LE VICE-PRÉSIDENT

Paris  
NANTES, LE 16.2.44

TÉLÉPHONE : 332-12 - 120-03

Mon cher Louis.

Je t'envoie ci-joint les différentes lettres que je viens de recevoir concernant Laempont. Hélas! comme jete l'écrivais hier, il y a plus rien à faire qu'à implorer le ciel.

J'ai appris que tu avais gagné ton procès avec Les Dorigny. Bravo.

Belle amitié

L. de Clermont



COMITÉ D'ORGANISATION  
DE L'INDUSTRIE DES CONSERVES DE POISSONS

3 ET 5, RUE DE LOGELBACH, PARIS

18, RUE DE L'ARCHE-SÈCHE, NANTES

(TÉLÉPHONE : 120.03 - 332.12)

Paris  
NANTES, le 15.3.44

Mon cher Louis

J'ai vu Manant dès ce matin.

Les Allemands déclarent ne pouvoir recevoir sur leur décision par suite des nécessités militaires. Il faudra donc être prêt à évacuer pour le 1<sup>er</sup> Avril. Je regrette de n'avoir pu faire mieux et j'en suis la 1<sup>re</sup> victime de cette décision. Il ne reste plus qu'à espérer qu'un événement apportera un nouvel empêchement à ce projet.

Mille affectueux souvenirs à partager avec ta femme et ta fille.

J. de Clercy